

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Weber tile flex eco

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP013243

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Weber

Saint-Gobain Weber Beamix B.V.

Postbus 7932

5606 SH Eindhoven

T: +31 (0)40 259 79 11

info@weberbeamix.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, gris

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco

(suite de la page 1)

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description :

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

| | | |
|--------------------------------------|---|----------|
| CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4 | ciment Portland, gris ☞ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 | 10 - 20% |
| CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 | filler calcaire | 2 - 5% |

Indications complémentaires :

La préparation présente une faible teneur en chromate au sens des directives techniques sur les substances dangereuses 613 et ne porte de ce fait pas l'identification R-43 (H317 + EUH203).

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco

(suite de la page 2)

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: The product is not combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage :**

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco

(suite de la page 3)

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

| No CAS | Désignation de la substance | % | Type |
|-------------------|---|---|--------------|
| | Valeur | | Unité |
| 65997-15-1 | ciment Portland, gris | | |
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ | | |
| 471-34-1 | filler calcaire | | |
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ | | |

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour poussière irritante (non classée ailleurs):

Poussière irritante inhalable: 10 mg/m³Poussière irritante respirable: 3 mg/m³Poussière quartz respirable (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m³**Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel :****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre provisoire:

Filtre P2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains : Gants de protection.**Matériau des gants** Gants de coton imprégnés avec du nitrile**Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales.
Aspect:

| | |
|------------------------|---------------------------|
| Forme : | poudre |
| Couleur : | selon désignation produit |
| Odeur : | non caractéristique |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |

| | |
|----------------------|---------|
| valeur du pH: | alcalin |
|----------------------|---------|

Changement d'état

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Point de fusion : | non déterminé |
| Point d'ébullition : | non applicable |

| | |
|-----------------------|----------------|
| Point d'éclair | non applicable |
|-----------------------|----------------|

| | |
|--|-------------------------------------|
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | La substance n'est pas inflammable. |
|--|-------------------------------------|

Température d'inflammation :

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
|---------------------------------------|----------------|

| | |
|---------------------------|--|
| Auto-inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
|---------------------------|--|

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
|-----------------------------|--------------------------------|

Limites d'explosion:

| | |
|-------------------------------|----------------|
| inférieure : | non applicable |
| supérieure : | non applicable |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. |

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Pression de vapeur : | Non applicable. |
|-----------------------------|-----------------|

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| Densité : | non déterminé |
| Densité relative. | Non déterminé. |
| Densité de vapeur. | Non applicable. |
| Vitesse d'évaporation. | Non applicable. |

| | |
|---|---|
| Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : | Durcit en cas de contact avec de l'eau. |
|---|---|

| | |
|---|----------------|
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé. |
|---|----------------|

Viscosité :

| | |
|----------------------|-----------------|
| dynamique : | Non applicable. |
| cinématique : | Non applicable. |

Teneur en solvants:

| | |
|---------------|--------|
| EU-VOC | 0,00 % |
|---------------|--------|

| | |
|--------------------------------|---------|
| 9.2 Autres informations | Aucune. |
|--------------------------------|---------|

B2

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco

(suite de la page 5)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë :****Effet primaire d'irritation :****de la peau :** Pas d'effet d'irritation.**des yeux :** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Comportement dans des compartiments de l'environnement :****12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques :****Remarque :**

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.**Autres indications écologiques :****Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco

(suite de la page 6)

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

| | |
|----------|---|
| 10 13 11 | déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10 |
| 10 13 14 | déchets et boues de béton |

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

| | |
|--|--|
| 14.1 No ONU ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA Classe | néant |
| 14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |
| "Règlement type" de l'ONU: | - |

B2

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2015

Révision: 07.07.2015

Nom du produit Weber tile flex eco

(suite de la page 7)

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département R&D

Contact :

J. Blaakmeer

Tel.nr: +31 40 259 78 87

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3